seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine&marne 77
LE DÉPARTEMENT

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES — SOLIDARITÉS

De la petite enfance au grand âge, en passant par l'insertion professionnelle et la découverte de la parentalité, le Département a vocation à accompagner les Seine-et-Marnais tout au long de leur vie. Pour mener à bien cette mission essentielle qui constitue son cœur de compétence, le Département déploie cinq politiques publiques à part entière, articulées entre elles par le Schéma des solidarités. Approuvé par l'Assemblée départementale en juin 2019, ce document cadre, élaboré de concert avec les partenaires associatifs et institutionnels du Département, porte la vision globale, unifiée et cohérente de l'action sociale de la collectivité pour les cinq années à venir.

Le Schéma des solidarités 2019-2024

Document stratégique unique, le Schéma des solidarités 2019-2024 regroupe l'ensemble des orientations et act ions de solidarités pour :

- **Donner de la lisibilité** sur les priorités d'action et orientations des politiques sociales en réaffirmant le rôle de chef de file du Département,
- **Travailler conjointement** avec l'ensemble des acteurs et des partenaires face aux enjeux des populations et des territoires,
- **Proposer un cadre cohérent**, global qui permet de coordonner et de décliner les différents volets des champs de la solidarité,
- **Actualiser les objectifs** au regard des dernières évolutions législatives,
- **Impulser une dynamique nouvelle**, de projets et d'accompagnement,
- **Favoriser l'autonomie** et rendre le citoyen acteur de sa propre vie.

Pendant 9 mois de concertation, le Schéma des solidarités a réuni 44 partenaires institutionnels et des usagers et a inscrit 10 principes fondamentaux au cœur des politiques sociales du Département :

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL of the page: https://www.seine-et-marne.fr/fr/politique-departementale-solidarites

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

1. **L'autonomie du citoyen**, acteur de son propre parcours ;
2. **La co-responsabilité** des partenaires et des usagers ;
3. Rendre efficace la **proximité** ;
4. Garantir **l'équilibre** sur le territoire ;
5. Assurer l'**égal** accès des seine-et-marnais aux services ;
6. La **sécurité**, pour garantir des processus fiables ;
7. L'**adaptabilité** des offres et projets, des pratiques et des postures, des compétences ;
8. L'**efficacité**, des moyens déployés pour atteindre leurs buts ;
9. La **cohérence**, des actions et des projets ;
10. La **simplicité** et la compréhensibilité pour le citoyen.

PUBLICATIONS



BROCHURE

Schéma des solidarités 2019-2024

Chef de file de l'action sociale, du développement social et de l'autonomie des personnes, le Département de Seine-et-Marne joue un rôle majeur dans la définition, le pilotage et la mise en œuvre des politiques d'aide et d'action sociale et médico-sociale.

Ce rôle a été réaffirmé dans les récentes lois relatives à la décentralisation. La construction d'un schéma des solidarités est à ce titre inscrite dans les grandes orientations 2015-2021 du Conseil Départemental. Il se situe dans la continuité du Livre Blanc Seine-et-Marne 2030 et vise à fédérer les projets engagés depuis 2015 dans le champ des solidarités.

Ce schéma définira les orientations politiques et stratégiques du Département en matière de solidarités pour 5 ans.

TÉLÉCHARGEMENT PDF - 817.8 KO

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL of the page: https://www.seine-et-marne.fr/fr/politique-departementale-solidarites

Les personnes en situation de handicap

Faire de la Seine-et-Marne une terre**plus inclusive et solidaire** à l'égard des personnes en situation de handicap est l'un des engagements formulé par l'exécutif départemental. Les accompagner pour adapter leur logement, r endre accessibles l'ensemble de nos bâtiments publics, mettre en place des référents handicap dans les collèg es…

Un plan handicap va être formalisé et sera structuré autour d'orientations emblématiques avec de nouvelles pro positions d'actions. Objectif : lever les obstacles, développer et fluidifier l'ensemble des réponses apportées aux personnes en situation de handicap.

Ce schéma pourrait notamment s'appuyer sur des actions telles que :

1. la lutte contre l'handiphobie dans les collèges,
2. la proposition d'un parcours visiteurs adapté surles Espaces Naturels Sensibles,
3. le développement des aides techniques individuelles,
4. le développement d'habitats autonomes innovants et inclusifs.



En savoir plus sur le soutien et l'accompagnement du Département en faveurdes Seine-et-Marnais en situation de handicap (https://www.seine-et-marne.fr/fr/handicap).

L'insertion

Chef de file des solidarités, le Département est le premier acteur del'insertion sociale et professionnelle en Seine-et-Marne (https://www.seine-et-marne.fr/fr/insertion-sociale-et-professionnelle).

Il déploie une politique d'insertion par l'emploi ambitieuse, axée sur la généralisation et le renforcement de l'acc ompagnement des bénéficiaires du **Revenu de solidarité active** (RSA) vers et dans l'emploi durable, et sur la res ponsabilisation de toutes les parties prenantes au parcours d'insertion.

Afin de conforter la politique du **« Juste Droit »**, le Département a souhaité repenser le dispositif actuel en mati ère d'orientation afin de proposer des perspectives d'insertion professionnelle sur des métiers en tension (nota mment dans le domaine de l'hôtellerie ou encore de l'agriculture). Le Département souhaite ainsi insuffler une n ouvelle dynamique, avec une politique du « Juste Droit » territorialisée, plus ajustée aux **réalités locales du mar**

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

ché de l'emploi.

CHIFFRES CLÉS

180 M€
sont mobilisés chaque année

par le Département pour mettre en œuvre sa politique d'insertion.

29 000
foyers

sont allocataires du RSA en Seine-et-Marne (sept. 2019).

98 %
des bénéficiaires du RSA

seine-et-marnais sont accompagnés par un référent unique.

La protection maternelle et infantile

Face à la démographie exceptionnelle que connaît la Seine-et-Marne depuis quelques années, et conscient de l'importance de cette période fondatrice qu'est la petite enfance, le Département met en œuvre une politique de Protection maternelle et infantile (PMI) renforcée par des actions d'accompagnement à la parentalité (https://www.seine-et-marne.fr/fr/enfance-famille), et apporte un soutien financier volontariste aux Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL of the page: https://www.seine-et-marne.fr/fr/politique-departementale-solidarites

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

CHIFFRES CLES

29 M€
mobilisés

pour soutenir les EAJE en Seine-et-Marne (janv. 2020).

6,7 M€
engagés

en faveur des actions de PMI (janv. 2020).

4,3 M€
mobilisés

pour soutenir l'éducation et la planification familiale ainsi que l'accompagnement à la parentalité (janv. 2020).

La protection de l'enfance

Garant de la protection de l'enfance (https://www.seine-et-marne.fr/fr/protection-de-lenfance) sur son territoire, le Département prend aujourd'hui en charge plus de 6 700 enfants et adolescents au titre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Pour mener à bien cette **mission fondamentale et déterminante** pour l'avenir des enfants et de leur famille, le Département met en œuvre une politique de protection de l'enfance axée sur l'individualisation de l'accueil et de l'accompagnement des enfants confiés à l'ASE, et sur le développement des alternatives au placement, telles que les mesures d'accompagnement au domicile de l'enfant.

Par ailleurs, au titre de la protection de l'enfance, le Département est également responsable du contrôle et de l'accompagnement des candidats à l'adoption. À ce titre, il délivre les agréments nécessaires aux futurs parents.

CHIFFRES CLÉS

150 M€
mobilisés en 2020

pour garantir l'accueil et l'accompagnement des enfants confiés à l'ASE.

281
agréments

délivrés par le président du Conseil départemental et 181 enfants adoptés depuis 2015 (avril 2020).

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL of the page: https://www.seine-et-marne.fr/fr/politique-departementale-solidarites

L'autonomie

Dans un contexte de hausse constante de l'espérance de vie, le Département de Seine-et-Marne met un point d'honneur à accompagner au mieux et à prendre soin de nos aînés et des plus fragiles.

La prévention contre la perte d'autonomie et l'accompagnement vers **le « bien vieillir »** sont en effet de véritables défis d'avenir auxquels la collectivité entend pleinement répondre pour « ajouter de la vie aux années (et) pas des années à la vie ».

Grâce à une **politique d'autonomie renouvelée**, de proximité et replaçant l'usager au cœur même de ses préoccupations, l'exécutif départemental s'engage ainsi à faire de la Seine-et-Marne un territoire où il fait bon vivre et vieillir pour les personnes âgées (https://www.seine-et-marne.fr/fr/seniors) et/ou en situation de handicap.

CHIFFRES CLÉS

6

Pôles d'Autonomie Territoriaux

mis en place pour un montant d'aide de 1,64 M€ en 2019.

+ 9 000

personnes accompagnées et suivies

par les Pôles d'Autonomie Territoriaux en 2018.

94 000

personnes ont un droit ouvert à la MDPH

dont 83 718 adultes et 10 291 enfants (fin 2018).

Le logement et l'habitat

Alors que les politiques du logement et de l'habitat relèvent à titre principal des compétences de l'Etat, le Département s'engage aux côtés de ses partenaires institutionnels et associatifs pour mettre en œuvre une politique logement/habitat à part entière.

Face à la forte croissance démographique du territoire, l'exécutif départemental souhaite impulser une dynamique nouvelle pour déployer une politique en matière d'habitat, axée à la fois sur le **développement et l'amélioration** de l'offre de logements en Seine-et-Marne et sur l'accès et le maintien dans le logement des **Seine-et-Marnais fragilisés**, notamment au travers de la mobilisation du Fonds de Solidarité Logement (FSL) (https://www.seine-et-marne.fr/fr/aides-au-logement) afin d'en faire un véritable outil de lutte contre la précarité des ménages.



Au regard de la diversité des dispositifs relatifs au logement mis en place par les autres acteurs du territoire (communes, intercommunalités), le Département joue un rôle d'ensemblier des outils existants, afin d'y articuler ses propres actions et ainsi de garantir la cohérence et l'efficience des politiques départementales en la matière.

CHIFFRES CLÉS

7 M€

ont été mobilisés

pour soutenir Habitat 77, plus important bailleur social de Seine-et-Marne (sept. 2019) ;

6 393

ménages

ont été accompagnés pour l'accès au logement en 2019

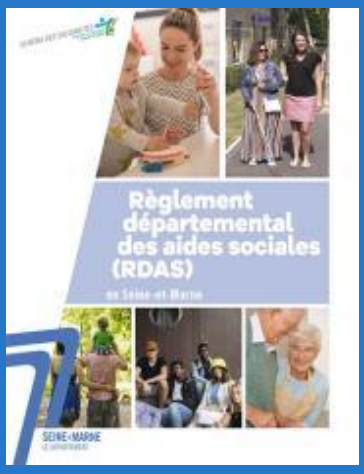
4 586

ménages

ont été accompagnés pour un maintien dans le logement en 2019

PUBLICATIONS

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT



RÈGLEMENT

Règlement départemental des aides sociales (RDAS)

Réalisé par le service juridique de la Direction générale adjointe de la solidarité (DGAS) en collaboration avec toutes les directions du Département liées aux solidarités, le RDAS est un document règlementaire qui permet d'informer les usagers de toutes les prestations sociales de la collectivité, mais aussi de donner un cadre règlementaire à tous les professionnels de la DGAS ainsi qu'à l'ensemble de leurs partenaires et tous les acteurs sociaux en Seine-et-Marne qui accompagnent nos usagers (scolaires, médicaux, associatifs etc...).

TÉLÉCHARGEMENT PDF - 9.27 MO

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL of the page: https://www.seine-et-marne.fr/fr/politique-departementale-solidarites